

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	9
14 janvier 2025	9	0	0	2	Vote contre	0
					Abstention	0

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 21 janvier 2025

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

### **Point n°2 : Budget primitif 2025.**

Le Comité syndical,

Le budget primitif de l'exercice s'inscrit dans la continuité du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du comité syndical du 3 décembre 2024.

Le budget primitif 2025 est proposé à 7 417 000,00 € pour l'ensemble des sections.

### **Section d'exploitation à 2 292 000,00 €**

Les recettes sont principalement issues de la vente d'eau, soit à hauteur de 2 millions d'euros. Ce montant tient compte de l'évolution du prix de l'eau à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 de 0,05 €/m<sup>3</sup> pour les tranches supérieures à 1 m<sup>3</sup>. En complément, 100k€ de subventions sont attendues de l'agence de l'eau Rhin-Meuse dans le cadre des diagnostics agricoles et des paiements pour services environnementaux (PSE).

S'agissant des dépenses, 800 000 € sont inscrits au titre des charges à caractère général et 380 000 € au titre des charges de personnels. Les autres dépenses réelles d'exploitation concernent principalement les intérêts des emprunts contractés à hauteur de 70 000 €. 50 000 € de dépenses imprévues sont inscrits à titre prévisionnel. Les dépenses d'ordre sont estimées à hauteur de 700 000 €.

### **Section d'investissement à 5 125 000,00 €**

Dans la continuité de la présentation lors du débat d'orientation budgétaire 2025, les dépenses d'équipement qui suivent sont envisagées dès 2025 mais le chiffrage de certaines opérations restera à déterminer à l'issue des études de maîtrise d'œuvre.

À titre prévisionnel et dans l'attente de l'affectation du résultat, un emprunt d'équilibre est proposé en recettes.

Opération	2025	2026	2027	Montant total HT (€)
Schéma directeur eau potable	400 000	400 000	200 000	1 000 000
Canalisation de Ø 900 à Corny	350 000	7 000 000	2 650 000	10 000 000
Renforcement de la canalisation de Ø 900 en sortie du haut de Wacon	800 000	0	0	800 000
Travaux de sûreté des ouvrages du SERM	500 000	0	0	500 000
Réfection caniveaux et barbacanes du barrage de Madine	1 100 000	0	0	1 100 000
Revêtement digue des Chevaliers du barrage de Madine	550 000	0	0	550 000
DUP et Investigations complémentaires champ captant nord	410 000	20 000	0	430 000
Rejets des eaux pluviales dans le canal de Jouy	35 000	200 000	300 000	535 000
Etude débit réservé et continuité écologique sur Arnaville	40 000	150 000	1 500 000	1 690 000
Sécurisation AEP Val Madera	350 000	0	0	350 000
Travaux de remise en service Saint Eloy	400 000	0	0	400 000
<b>Total</b>	<b>4 935 000</b>	<b>7 770 000</b>	<b>4 650 000</b>	<b>17 355 000</b>

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical :

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire M49 ;

VU la délibération du 3 décembre 2024 portant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2025 ;

### DÉCIDE

D'ADOPTER le budget primitif 2025 tel que présenté en annexe ;

DE VOTER les crédits de la section d'exploitation et d'investissement par chapitre tel que décrit dans le document en annexe ;

DE CHARGER Madame la Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine, de l'exécution du budget primitif pour l'année 2025, en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes ;

D'AUTORISER Madame la Présidente, à passer les actes et contrats liés à sa mise en œuvre ;

D'AUTORISER Madame la Présidente à solliciter les subventions et dotations auxquelles le Syndicat peut prétendre.

La Présidente,  
Rachel BURY